



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

*Seul le texte prononcé fait foi  
Check against delivery*

---

Traité sur le commerce des armes  
Cycle de la 11<sup>ème</sup> Conférence des États parties  
**Réunions des groupes de travail**  
Genève, 25-28 février 2025  
**Groupe de travail sur l'universalisation du  
traité (WGTU)**

---

**Working Group on Treaty Universalization (WGTU), 27.02.25, 10:00-18:00**

**Agenda item 7 ; Ratification/accession and national domestication practices**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les remerciements de la Suisse pour la fonction que vous assumez à la tête du groupe de travail sur l'universalisation du traité et pour la préparation des documents de travail qui nous ont permis d'orienter les discussions de ce jour. Ma délégation souhaite partager à son tour quelques éléments sur l'expérience de la Suisse lors de son processus d'adhésion au Traité.

La Suisse est profondément attachée au développement et au fonctionnement d'un système international fondé sur des règles communes, qu'elle considère essentiel pour sa sécurité comme sa prospérité. Le Traité sur le commerce des armes constitue une expression de cet ordre fondé sur le droit international où les transferts d'armes conventionnelles sont régulés à l'échelle globale, avec un certain nombre de règles communes minimales. La Suisse s'est ainsi rapidement engagée dans les négociations qui ont mené à la mise sur pieds du TCA.

L'adhésion au Traité n'a pas nécessité d'adaptation du cadre légal de la part de la Suisse. De par sa tradition humanitaire et de son statut d'État neutre, la législation de la Suisse régissant les transferts d'armes conventionnelles a toujours été relativement stricte. Néanmoins, plusieurs étapes ont dû être franchies pour qu'elle puisse être en mesure de rejoindre le Traité.

En raison de sa démocratie directe, le processus d'adhésion de la Suisse à un traité international est en effet relativement long et complexe en comparaison à d'autres États. La procédure qui a mené au dépôt de l'instrument de ratification du TCA par la Suisse « seulement » en janvier 2015 n'a pas échappé à la règle.

Dans le cadre de tout processus de ratification, le gouvernement doit d'engager une large procédure de consultation publique auprès des cantons, des partis politiques nationaux, des principales organisations patronales et syndicales, ainsi que d'autres milieux intéressés. De fait, n'importe quel citoyen en Suisse a le droit de prendre position dans le cadre de ces procédures de consultation publique, dont la durée est d'au moins de trois mois. Ensuite, la ratification du Traité est soumise pour approbation au parlement, processus qui dure ici aussi plusieurs mois, puisqu'il s'agit d'un parlement de milice composé de deux chambres qui ne siègent que quatre sessions de trois semaines par année. Une fois la ratification du Traité



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

approuvé, il a encore dû être soumis à un délai référendaire de 100 jours avant de pouvoir pleinement entrer en vigueur. Si au moins 50'000 citoyens demandent, par leur signature, un référendum durant ce délai, alors une votation populaire doit être organisée. Cela n'a cependant pas été le cas pour l'adhésion de la Suisse au TCA, cette adhésion n'ayant pas été contestée.

Monsieur le Président, la Suisse est convaincue de la plus-value apportée par les efforts que nous entreprenons pour promouvoir l'universalisation du TCA. C'est en effet quand le plus grand nombre d'États souscrivent à des règles communes qu'un traité international peut déployer ses plus grands effets.

Je vous remercie de votre attention.